



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 26/01/2026

Direction des ressources humaines

Monsieur Dominique VINCENT

Secrétaire général de l'Union Fédérale de l'Environnement des Territoires, des Autoroutes et de la Mer (UFETAM-CFDT)

30 Passage de l'Arche
92055 LA DÉFENSE Cedex

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 9 janvier 2026, vous avez souhaité appeler mon attention sur les difficultés rencontrées par des agents promus ou lauréats de concours pour concrétiser leur réussite. Vous relevez que les modalités de cette concrétisation ne figurent pas expressément dans les lignes directrices de gestion (LDG) Mobilité ou les LDG Parcours professionnels et promotions.

Il est exact que certains agents ont des difficultés pour effectuer des mobilités sur des postes en correspondance avec leurs promotions. Cela a conduit la direction des ressources humaines à adresser, le 30 octobre 2025, une liste des agents en attente de concrétisation de leur promotion à l'ensemble des responsables RH des zones de gouvernance afin de sensibiliser les services lors de l'examen des candidatures sur les postes ouverts dans le cadre des campagnes de mobilités. Cette opération sera répétée.

Par ailleurs, un autre levier pourrait résulter de la mise en place d'une priorité subsidiaire de mobilité au profit des agents en situation de concrétisation de leur promotion. Une telle mesure a vocation à être discutée collectivement dans le cadre des travaux relatifs à l'évolution des LDG Parcours professionnels et promotions à venir cette année. Cela pourrait nous amener le cas échéant à modifier en conséquence les deux LDG.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice des ressources humaines

Anne DEBAR

ecologie.gouv.fr